

réadaptation. Il y a lieu de se réjouir de ce que jusqu'à maintenant, les centaines de demandes générales de renseignements reçues par la Commission ne contenaient que 11 demandes officielles d'aide en vertu du programme, dont une seulement, si je ne m'abuse, invoquait les dommages causés par les divers changements au lieu de solliciter de l'aide pour permettre à l'entreprise en question de bénéficier des nouvelles possibilités offertes par la négociation tarifaire Kennedy.

Le député d'Edmonton-Ouest, ainsi que le député de Wellington ont signalé au comité l'importance de s'occuper des restrictions non tarifaires. Le comité peut être certain que le gouvernement est parfaitement conscient de la nécessité de nouvelles mesures pour éliminer ces restrictions. Dans mes observations à l'étape de la résolution, je crois avoir signalé la création au sein du GATT, d'un groupe spécial d'étude dont le Canada est membre, chargé d'élaborer des programmes à cette fin précise. Ce groupe spécial des pays membres du GATT examine présentement la meilleure façon de traiter ces restrictions non tarifaires signalées par les pays membres, et je le répète, nous prenons une part très active à ces entretiens.

Le député de Moose Jaw a recommandé à nouveau que nous nous tenions au courant des effets des modifications découlant de la négociation Kennedy sur l'industrie agricole. Je peux assurer au député que cette pratique est actuellement suivie. Le député a fait également quelques observations sur les sociétés multinationales. Il importe que le comité sache que le ministre des Finances a bien précisé, à New York le 18 novembre, que le gouvernement se rend parfaitement compte des problèmes que peuvent créer les sociétés multinationales dans le commerce international. Il étudie sûrement les solutions qui pourraient être appliquées à ces problèmes.

J'aimerais aborder rapidement un ou deux autres points, monsieur le président. Le député de Huron voulait savoir quel serait l'effet des modifications tarifaires sur l'industrie du sel. Je peux lui assurer que la situation est constamment à l'étude. Les indices actuels semblent être assez encourageants. J'ai appris qu'au moins deux nouveaux perfectionnements sont apportés à la méthode de production. Sauf erreur, une annonce a été faite récemment par une nouvelle fabrique de sel en Saskatchewan. Je peux également lui assurer de nouveau que les gants ne sont pas touchés par les changements découlant de la négociation Kennedy qui apparaissent dans ce projet de loi. Le tarif demeure inchangé, le taux de préférence britannique étant de 20 p. 100 et celui de la nation la plus favorisée de 25 p. 100.

Il a parlé aussi, sauf erreur, d'un droit plus élevé sur l'outillage de chargement des obus. On m'apprend que les changements dans ce domaine résulteront d'une décision de la Commission du tarif plutôt que des modifications dont nous sommes saisis. Cette question est à l'étude également.

• (4.50 p.m.)

En terminant, monsieur le président, je rappelle que plusieurs députés ont parlé des répercussions possibles des changements tarifaires. J'aimerais donc répéter encore une fois ce que j'ai dit quand j'ai mis fin au débat à l'étape de la résolution. La plupart des changements à l'étude dans le bill C-131 sont provisoirement en vigueur depuis près d'un an, de sorte qu'on peut constater des résultats réels et des tendances précises pour ce qui est de nos échanges internationaux. La plupart des observateurs admettront sans doute que les résultats sont des plus encourageants jusqu'ici.

Quand j'ai pris la parole le 19 novembre, j'ai consigné des chiffres au compte rendu. J'ai rappelé que dans un discours prononcé il y a quelques semaines devant l'Association des exportateurs canadiens, le ministre de l'Industrie et du Commerce a déclaré qu'au cours des neuf premiers mois de 1968, nos exportations de marchandises ont atteint 9.9 milliards de dollars, soit une augmentation de 1.6 milliard ou de 18.4 p. 100 par rapport à la période correspondante de l'année dernière. J'ai ajouté:

Dans l'intervalle, nos importations ont augmenté plus lentement, soit de 811 millions de dollars ou d'environ 10 p. 100. Ainsi, nous devrions être heureux de constater que le Canada a toutes les chances d'obtenir, cette année, un solde excédentaire d'un milliard de dollars au chapitre des marchandises... ce bilan commercial sera le plus favorable depuis la fin de la guerre.

Nous avons obtenu tous ces résultats depuis que les changements découlant de la négociation Kennedy sont entrés en vigueur il y a près d'un an. Bien que l'inquiétude et l'appréhension manifestées soient compréhensibles, les faits réels que révèlent ces chiffres devraient donc, je pense, non seulement nous rassurer mais nous encourager aussi quant aux résultats positifs pour le Canada, l'industrie canadienne et les travailleurs du pays des négociations tarifaires que reflète ce bill. J'exhorte donc le comité à l'étudier favorablement.

M. McIntosh: Monsieur le président, mes remarques à l'adresse du secrétaire parlementaire font suite à celles que je faisais le 14 novembre. Je voudrais encore une définition de «tracteur à combustion interne», laquelle devrait être insérée quelque part dans ce bill.